



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Comité d'avis pour l'égalité des chances
entre les hommes et les femmes

Convocation¹

Mercredi 23 janvier 2013 - 9 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Election du Bureau (art. 101.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois)

2. Auditions relatives à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)

Rapporteurs : M. Ahmed Mouhssin et Mme Catherine Moureaux

- ♦ Conclusions à donner au rapport relatif aux auditions.

3. Agenda des travaux

- ♦ Discussion en lien avec les décisions du Comité d'avis prises le 15 juin 2011 [voir bulletin des travaux n° 38 (2010-2011)]

4. Divers

¹ Conformément à l'article 101 et dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions du comité d'avis sont publiques.

Composition du comité

Présidente : Mme Viviane Teitelbaum
Vice-présidente : Mme Sfia Bouarfa
Secrétaire : M. Ahmed Mouhssin

Membres :

PS : Mme Sfia Bouarfa, M. Ahmed El Ktibi, Mme Olivia P'tito
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Ahmed Mouhssin
MR : Mme Anne Charlotte d'Ursel, Mme Viviane Teitelbaum
FDF : Mme Gisèle Mandaila
cdH : Mme Céline Fremault

Article 101.5 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"Le membre du comité empêché d'assister à une réunion peut se faire remplacer par un membre de son groupe. Il en informe la présidente."*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).